

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC239

présenté par

M. Berta, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, Mme Benin, M. Bolo, M. Bourlanges, M. Bru, M. Cubertafon, Mme de Sarnez, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme El Haïry, Mme Elimas, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Florennes, M. Fuchs, Mme Gallerneau, M. Garcia, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Joncour, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Wasserman

ARTICLE 10

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° (*nouveau*) Le second alinéa est complété par les trois phrases suivantes : « Elle est pluridisciplinaire et ouverte sur les universités. Elle dispense des compétences professionnalisantes. Elle favorise l'ouverture à l'innovation, la diversité des approches pédagogiques et la transversalité des savoirs. » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réforme de la formation des enseignants, au-delà d'un changement de dénomination et de gouvernance, est une opportunité de préciser les principes de formation des enseignants qui guideront l'élaboration du futur référentiel de formation. L'ancrage universitaire des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation est une spécificité qui pourrait être mieux valorisée. Elle permet, en effet, d'assurer un pont entre travaux de recherche et pratique de l'enseignement. Elle permet également d'enrichir la formation des instituts d'une approche pluridisciplinaire et de contenus de recherche de haut niveau. La formation dispensée par les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation vise à préparer à l'exercice d'un métier. Développer une approche par compétences professionnelles est donc un enjeu central qui nécessite une articulation renforcée entre pratique et théorie et entre connaissances disciplinaires et pédagogie. L'enseignement, comme chaque profession, est en constante évolution pour s'adapter aux nouveaux besoins des élèves, aux enjeux de la société et aux connaissances nouvelles sur l'apprentissage. En favorisant l'ouverture à l'innovation, la diversité des approches pédagogiques et la transversalité des savoirs, la formation dispensée par les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation renforce les capacités d'adaptation des futurs enseignants.